

COMMUNIQUE FINAL

**ATELIER SUR LA STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE
TRANSFORMATION DU BOIS DANS
LE BASSIN DU CONGO-Ogooué : Enjeux, défis et
perspectives pour le Gabon**

Libreville, Laico Okoumé Palace 14-15 juin 2011

COMMUNIQUE FINAL

1. Introduction

Les 14 et 15 juin 2011, s'est tenue dans la salle des conférences du Laico Okoumé Palace à Libreville, au Gabon, la réunion sur la stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans le Bassin du Congo-Ogooué : Enjeux, défis et perspectives pour le Gabon.

Placée sous le haut patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, cette rencontre internationale a bénéficié de l'appui financier de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), de l'Association Interafricaine des Industries Forestières (IFIA) et la l'Organisation Mondiale pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO).

Plusieurs pays et organisations ont pris part à cette réunion dont la liste de présence se trouve en annexe.

A cet égard, cette réunion se voulant un cadre de concertation multi-acteurs vise, à terme et dans une approche sous régionale, l'élaboration d'une stratégie nationale de transformation plus poussée du bois au Gabon.

Les objectifs visés par cet atelier sont les suivants :

- Analyser le contexte industriel et économique résultant de la décision d'interdiction d'exporter les grumes et identifier les priorités pour la formulation des stratégies nationales de développement d'industrie de transformation du bois du Gabon ;
- Dresser le portrait des grandes entreprises et des PME du secteur forestier au Gabon et analyser leurs attentes et potentialités, puis discuter des possibilités de les accompagner vers la transformation poussée du bois ;
- Élaborer un carnet de route pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale gabonaise en matière de transformation poussée du bois.

Considérant la volonté politique du gouvernement gabonais d'engager le pays sur la voie de la bonne gouvernance forestière, à promouvoir la formulation et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de l'industrie forestière, cet effort rejoint aussi le 5^{ème} axe stratégique du « Plan de convergence de la COMIFAC sur la valorisation durable des ressources forestières. »

La réunion de Libreville qui représente la quatrième et la dernière réunion envisagée dans les pays du bassin du Congo-Ogooué, a constitué une opportunité pour réfléchir autour des stratégies de développement de l'industrie de transformation du bois dans le Bassin de Congo-Ogooué. Trois autres réunions ont déjà été organisées. L'une s'est tenue à Yaoundé au Cameroun les 21 et 22 septembre

2010 ; l'autre s'est déroulée à Brazzaville au Congo les 22 et 23 mars 2011 ; la troisième a eu lieu à Kinshasa en République Démocratique du Congo les 19 et 20 mai 2011.

2. Déroulement des travaux de la réunion.

Les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

1. Cérémonie d'ouverture
2. Signature de l'accord du projet : « Système d'appui à la filière des transformations poussées du bois dans cinq pays du bassin du Congo »
3. Mise en place du bureau
4. Présentations
5. Travaux en groupes (G1, G2, G3 et G4)
6. Recommandations

2.1. Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, présidée par son Excellence Monsieur Paul Biyoghe Mba, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a été marquée par six allocutions, à savoir :

1. L'allocution du Président de l'Association Interafricaine des Industries Forestières (IFIA) ;
2. Le mot du représentant de la FAO ;
3. Le mot de la représentante du Fonds commun pour les produits de base (CFC) ;
4. Le mot du Directeur exécutif de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) ;
5. L'allocution de son Excellence Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts ;
6. Le discours d'ouverture de son Excellence Monsieur Paul BIYOGHE MBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Dans son allocution, Monsieur **Hervé Bourguignon**, Président de l'IFIA a relevé la nécessité de développer une industrie de transformation de haute valeur ajoutée, créatrice d'emplois qualifiés, de la promotion des marchés nationaux et interrégionaux et souligné la nécessité de maintenir la continuité entre une démarche de gestion durable des forêts et une démarche industrielle visant à améliorer les rendements et transformer des produits de haute valeur ajoutée qui peuvent combiner des essences secondaires ou des produits jugés en l'état impropre à l'exportation. Il a terminé son allocution par relever quelques facteurs qui peuvent contribuer à encourager la transformation poussée du bois.

Dans son mon introductif, Monsieur **Lamourdia Thiombiano**, Représentant de la FAO en république gabonaise, a rappelé les efforts que ne cesse de déployer son organisation en vue d'améliorer la gestion durable des forêts, de valoriser et d'utiliser durablement des ressources forestières, notamment à travers la formulation de sa politique forestière, la négociation d'un Accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne et d'autres projets ponctuels. Il a insisté sur l'importance particulière des travaux de cet atelier qui vont aider à mettre en place une stratégie nationale pour la transformation poussée du bois ainsi qu'à terme, une stratégie pour le Bassin du Congo-Ogooué.

Dans son adresse, Madame **Yukiko Tomihisa**, Représentante du Fonds commun pour les produits de base (CFC), a relevé d'abord la qualité des relations de travail qui existent entre le CFC et l'OIBT qu'elle estime bonnes. Le projet du Gabon qui doit être approuvé au cours de cet atelier, constituera la deuxième intervention conjointe du CFC et de l'OIBT au Gabon. Elle a par la suite ajouté que d'autres projets sont déjà financés au Gabon, notamment dans le secteur agricole. Enfin, le projet permettra de mettre en place une structure d'accompagnement dynamique en faveur de la transformation des bois dans les cinq pays du bassin du Congo-Ogooué.

Pour Monsieur **Emmanuel ZE MEKA**, Directeur exécutif de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), dans son adresse, a tenu à souligner l'immensité de la richesse du Bassin du Congo-Ogooué et son importance pour les populations vivant en milieu rural. La décision du Gouvernement d'interdire l'exportation des grumes est une illustration forte de celui-ci en vue d'explorer à fond le potentiel de développement que peut apporter la transformation du bois. Il a exprimé son souhait de voir les travaux de cet atelier aboutir à l'élaboration d'une feuille de route pour la formulation d'une stratégie nationale de développement de l'industrie de transformation. Un fonds de 1.2 million de dollars sera bientôt mise en place par l'OIBT pour aider les pays du Bassin du Congo-Ogooué dans la promotion de la transformation plus poussée des bois.

Monsieur **Christian MAGNAGNA**, Ministre des Eaux et Forêt, dans son propos, a tenu à rassurer les investisseurs sur la volonté du Gouvernement de la République à les accompagner vers la transformation plus poussée du bois par la finalisation des mesures d'accompagnement à l'instar du Fonds pour l'industrialisation. Il a ensuite indiqué qu'après les rencontres de Yaoundé, de Brazzaville, Kinshasa et de Libreville, chacun des pays pourrait disposer d'un cadre de référence susceptible de mieux guider leurs actions de promotion de la transformation plus poussée du bois d'une part, faciliter l'intégration des marchés nationaux et sous-régionaux d'autre part. Ensuite Monsieur le Ministre a loué l'initiative du Président de la république, Chef de l'Etat, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, de mutualiser les efforts du Gouvernement et des opérateurs économiques en

vue de développer la filière bois par la mise en place d'un laboratoire de technologie du bois axé sur les essences à promouvoir. Enfin, l'objectif de cet atelier devrait s'orienter vers l'élaboration d'une feuille de route claire et précise pour développer de la première à la troisième transformation.

Son excellence Monsieur **Paul BIYOGHE MBA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a dans son adresse tenu à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ces assises notamment, l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux, l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et l'Association Internationale des Industries Forestières. Il a ensuite indiqué que le secteur forestier constitue l'épine dorsale de l'économie nationale, raison pour laquelle, il figure au cœur du Projet de Société du Président de la République, Chef de l'Etat. Le Gouvernement de la République travaille dans le sens de la mise en place des mesures d'accompagnement pour appuyer les opérateurs économiques en vue d'accélérer le processus d'industrialisation plus poussée de la filière bois. Enfin, il a insisté sur le vœu de voir les conclusions de cet atelier servir d'outils d'aide à la décision.

2.2. Signature d'Accord du Projet intitulé « Système d'appui à la filière des transformations poussées du bois dans cinq pays du bassin du Congo », financé par le CFC et l'OIBT.

En présence de Monsieur le Premier Ministre, l'Accord dudit Projet a effectivement été paraphé par Monsieur **Christian MAGNAGNA**, Ministre des Eaux et Forêts représentant la partie gabonaise et Monsieur **Emmanuel ZE MEKA**, représentant le CFC et l'OIBT. Ce projet est en effet financé par l'OIBT à travers le CFC, à hauteur de 1.2 millions de dollars.

2.3. Mise en place du bureau

Le bureau de la réunion est constitué de la manière suivante :

3. **Président** : Monsieur Joachim Bilé Allogho
4. **Vice-Président** : Monsieur Paul Koumba Zaou
5. **Modérateur** : Monsieur Armand Prosper Obame Ondo
6. **Rapporteur 1** : Monsieur Adrien Bekale Be Nze
7. **Rapporteur 2** : Madame Andréana Paola Mekui Biyogo

2.4. Exposés

Après cette mise en place du bureau de la réunion, treize (13) exposés nous ont été présentés par différents experts selon l'ordre chronologique suivant :

- 1- Enseignements de la réunion de Kinshasa : **Frédéric Djengo**, *Directeur Général des Forêts (RDC)*
- 2- Avantages et inconvénients de l'interdiction de l'exportation des grumes du Gabon : **Gérard Buttoud**, *Consultant*
- 3- Zone Economique Spéciale (ZES) de NKOK : objectifs et état d'avancement des travaux d'implantation : **Théophile Ogandaga**, *Coordonnateur Général de la ZES*
- 4- État de l'industrie forestière en République Gabonaise : **N'sitou Mabiala**, *Directeur du Développement des Industries et du Commerce du Bois*
- 5- Situation de l'industrie forestière en République Gabonaise : **Gérard Moussu**, *Délégué Général de l'UFIGA*
- 6- État des PME et groupements de petits entrepreneurs du bois au Gabon : **Franck Chambrier**, *Président du SIAG*
- 7- Plan d'Action FLEGT de la Commission européenne : **Bérénice Castadot**, *Chargée de projets, ATIBT/ IFIA*
- 8- Aménagement Forestier et état d'avancement de la mise en œuvre de l'APV en République Gabonaise : **Sylvain Nze Nguema**, *Directeur Général Adjoint des Eaux et Forêts*
- 9- Programme d'appui ACP-FLEGT : **Marc Vandenhoute**, *ACP-FLEGT, FAO*
- 10- Fiscalité forestière et transformation : **Christian Nkero Capito**, *Conseiller du Ministre chargé de l'Economie* ; **Alain Karsenty**, *CIRAD*
- 11- Investissement et financement pour la transformation poussée du bois en République Gabonaise : **Hervé Bourguignon**, *Président, ATIBT/IFIA*
- 12- Marchés régionaux et internationaux : défis et opportunités : **Clarisse Vautrin**, *FRM*
- 13- Formation aux métiers de transformation du bois : besoins, opportunités et défis : **Félicien MOUKAGNI**, *Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*

Ces exposés ont suscité auprès des illustres participants de nombreuses questions et des commentaires qui ont permis d'enrichir la problématique examinée et de dégager des pistes de solutions.

2.5. Travaux en groupes (G1, G2, G3 et G4)

Après les différents exposés, la réunion s'est poursuivie par des échanges et discussions en groupes de travail sur quatre thématiques d'importance pour le développement de la transformation du bois au Gabon à savoir :

G1: Incidences techniques et économiques de l'interdiction d'exporter les grumes

G2: Investissement et financement pour la transformation du bois

G3: Fiscalité forestière et transformation du bois

G4: Marchés (nationaux, régionaux et internationaux) et barrières commerciales

2.6. Recommandations

A l'issue des échanges et discussions en plénière, les participants ont formulé les recommandations par thématique ci-après:

Groupes 1 : Des Incidences techniques et économiques de l'interdiction d'exporter les grumes :

- **Renforcer la concertation entre l'Etat et les opérateurs de la filière bois : mettre en place un climat de confiance adaptée qui puisse garantir la visibilité d'action sur les activités des opérateurs de la filière bois ;**
- **Innover sur les modalités d'organisation de la filière : favoriser le regroupement des intervenants en vue de faciliter l'approvisionnement des opérateurs non-intégrés ;**
- **Préconiser les mesures d'incitations économiques et fiscales pour certains acteurs de la filière bois de bonne foi ayant répondu favorablement aux orientations du gouvernement (ex : les concessions certifiées FSC);**
- **Mettre à disposition les informations sur la filière bois : connaissance, disponibilité et diffusion de l'information sur la ressource ;**
- **Préconiser l'évaluation des coûts engendrés par la mesure sur une période de trois (3) ans ;**
- **Faire une étude scientifique qui s'appuie sur les résultats du plan d'aménagements relatifs aux essences aujourd'hui interdites par décret.**

Groupe 2 : De l'Investissement et financement pour la transformation du bois :

- **Défiscaliser la TVA gazole : signer une convention assurant une défiscalisation durable ;**
- **Harmoniser les avantages du secteur forestier avec ceux de la Zone Economique Spéciale ;**
- **Promouvoir le dialogue : concertation entre le secteur privé et l'administration ;**
- **Renforcer les infrastructures de base : port, routes, Setrag, électricité ;**
- **Clarifier les missions de l'Agence de régulation des produits forestiers ;**

- **Sécuriser les approvisionnements du marché local ;**
- **Mieux gérer le « Fonds taxe professionnelle » pour la formation.**

Groupe 3 : De la fiscalité forestière et transformation du bois :

- **Traiter sur le même pied d'égalité l'ensemble des entreprises en référence au régime fiscal en ZES ;**
- **Proposer un taux zéro de la taxe d'abattage pour certaines essences de promotion ;**
- **Accélérer les procédures de remboursement de la TVA pour les exportateurs ;**
- **Etude comparative du régime fiscal des secteurs forestier et pétrolier ;**
- **Envisager une homogénéisation de la fiscalité locale et son articulation avec la fiscalité nationale.**

Groupe 4 : Des marchés (nationaux, régionaux, internationaux) et barrières commerciales :

- **Promouvoir la mise en place d'un Guichet unique, à tout niveau, depuis l'exploitation jusqu'à la commercialisation ;**
- **Organiser la vulgarisation de la législation ;**
- **Mettre en place un référentiel au niveau de la COMIFAC ;**
- **Faciliter l'accès difficile aux informations sur les marchés ;**
- **Communiquer et faire la promotion des matériaux bois ;**
- **Mettre en place et entretenir les infrastructures de communication ;**
- **Renforcer l'efficacité des contrôles, par la mise en place des unités regroupant l'ensemble des administrations intervenant dans le secteur bois ;**
- **Adapter la réglementation au nouveau contexte ;**
- **Identifier et sédentariser le secteur informel ;**
- **Inviter les politiques à opérationnaliser la libre circulation des biens et des services.**

Fait à Libreville, le 15 juin 2011

Les Rapporteurs,